

A Lille, on essayait de forcer le peuple à se soumettre au joug ecclésiastique en le prenant par la famine intellectuelle.

Mais on n'a pas réussi ; le gouvernement de la République y a mis bon ordre et a fait des sacrifices pour mettre l'enfant du peuple sur le même pied que la jeunesse à cuillère d'argent.

Des bâtiments immenses ont été construits, les facultés de tout le Nord ont été groupées et aujourd'hui la fameuse Université catholique si fière et si dédaigneuse craint pour sa splendeur et craint pour sa caisse.

" N'allez pas à Lille, dit-on, car ce serait donner du relief à l'Université du peuple et mettre en péril les revenus de l'Université du riche ! "

Mais qui va s'arrêter à de pareille sornettes ?

Les étudiants de Laval n'acceptent-ils pas chaque année les invitations de McGill et de Bishop, deux universités foncièrement protestantes ?

Seront-ils plus en danger à côté de ces maîtres qui ont formé pour la France toute cette pléiade de penseurs, de philosophes, de génies qui éclairent le monde de leurs puissants rayons.

Non, il est faux que l'Université de France soit sectaire, et si l'on veut empêcher les étudiants de fréquenter ses maîtres et ses professeurs, c'est parce que l'on redoute de voir éclater le gros mensonge avec lequel on entretient notre jeunesse dans une soumission absolue à l'enseignement clérical.

La démocratie n'est pas exclusiviste, c'est une opinion ouverte où l'enseignement est respecté et glorifié.

Au centenaire de l'École Normale, de Paris, le ministre de l'instruction publique, rappelait à ses auditeurs que la République ne veut dans l'enseignement ni coercition, ni pression officielle :

" M. Perrot, votre directeur, disait-il, avait raison de dire tout à l'heure que jamais il n'y avait eu, entre aucun régime gouvernemental et l'École, une adéquation plus parfaite qu'aujourd'hui. La science et la littérature sont, sans doute, indépendantes de toute forme sociale. Mais la République mentirait à ses origines si elle ne garantissait pas mieux que tout autre mode constitutionnel la liberté de pensée, et la démocratie ne saurait, sans se condamner à la décadence, jalouser les élites qui se recrutent exclusivement par le mérite et le travail.

" C'est dans la République et dans la démocratie que doit surtout s'épanouir l'éducation populaire, et l'éducation populaire n'a de sève et de parfum que ceux qu'elle emprunte indirectement à l'instruction supérieure et à la culture désintéressée. Il n'y a point trois ordres séparés dans l'enseignement public, comme il y avait autrefois trois ordres dans l'Etat : il y a des degrés,

successifs et parallèles, dont aucun n'est inabordable, dont les plus bas soutiennent les plus élevés, dont les plus élevés maintiennent aux plus bas l'équilibre nécessaire.

" L'École sait que, pour n'avoir jamais rien à redouter de la démocratie, elle n'a qu'à continuer à la comprendre, à l'aimer et à la servir."

Voilà la doctrine que prêche l'Université française. Va-t-on empêcher notre jeunesse canadienne d'y applaudir ?

DUROC.

LES ECOLES DU MANITOBA

CINQUIÈME ARTICLE

Celui-ci sera tout court, tout court.

Monseigneur Langevin, l'archevêque de St. Boniface, a fait à Notre-Dame un sermon sur les écoles.

Il défendait sa cause et il l'a fait avec ardeur et avec conviction.

Mais il n'a pas infirmé celle que nous prêchons, à savoir que l'instruction donnée dans les écoles catholiques du Manitoba était mauvaise et insuffisante.

Au contraire, il l'a prouvée.

Voici ce que nous lisons dans son sermon :

On a dit encore que les Métis s'étaient détachés du reste des catholiques et acceptaient la loi scélérate de 1890 ; à cela je réponds par un démenti formel. Les métis m'ont déclaré à moi-même qu'ils suivraient en tout leur chef religieux. Leur adresse en fait foi. Un jour qu'un inspecteur des écoles publiques demandait à un métis commissaire d'écoles de renoncer à faire le signe de la croix dans l'école, celui-ci lui répondit par cette réponse typique que vous me permettez de citer : " Monsieur, ici, il n'y a que nos bœufs qui ne font pas le signe de la croix."

Nous ignorons ce que l'Archevêque a voulu montrer par là, mais pour nous, il n'a prouvé qu'une chose, c'est qu'on élève bien mal les Métis dans les Ecoles catholiques.

Pour notre part nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de continuer à nous battre les flancs pour octroyer à ces pauvres enfants de la prairie une éducation pareille.

Le mot du métis que Mgr Langevin trouve admirable n'est convenable ni au point de vue religieux, ni au point de vue moral.

Si c'est là l'éducation catholique que l'on veut rétablir au Manitoba, de grâce qu'on s'arrête de suite ; il y a déjà assez de mal de fait.

LIBERAL.